

MODELE DE CONVENTION

RELATIVE A LA MISE EN OEUVRE D'ACTIVITES CANOË KAYAK ET DE SON VOLET EDUCATIF
DANS LE CADRE DE LA « LICENCE CANOË PASS' JEUNE »

Entre :

Raison Sociale :

.....

Adresse :

.....

Représenté(e) par

Et

L'association sportive dénommée

.....

SIRET n° (14 chiffres)

Adresse :

Affiliée à la Fédération Française de Canoë Kayak

Agréée par le ministère chargé des sports sous le n°

Représentée par

Préambule :

Les fonctions éducatives et sociales du sport sont un axe fort de la politique du Ministère de la Santé de la Jeunesse et des Sports, réaffirmées par le gouvernement avec le lancement du « Plan Espoir Banlieues » (PEB).

Le plan d'action triennal du Secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse des Sports et de la Vie Associative, propose d'orienter des mesures à destination des quartiers concernés par le « Plan Espoir Banlieues ».

La Fédération Française de Canoë Kayak a souhaité réaffirmer sa politique en faveur de l'insertion en encourageant et en proposant des outils à destination de ses structures affiliées et agréées. C'est dans ce contexte que La Licence Canoë Pass Jeune a été créée. Elle est accessible aux nouveaux adhérents de – 18 ans (jusqu'à la catégorie Junior) dans le cadre d'une convention avec leur structure (Association de quartier, ZUS, CEL,....).

Il est recommandé que les activités liées à cette convention et aux licences Canoë Pass qui y sont liées s'inscrivent dans le cadre de l'enseignement de la méthode Pagaies Couleurs.

Article 1 : Objet de la convention

Considérant le souhait des parties d'élaborer un projet éducatif autour du Canoë Kayak dans l'esprit du préambule ci-dessus, il a été conclu la présente convention. Elle a pour objet de régir le mode de fonctionnement entre les parties, et leurs engagements respectifs.

Article 2 : Organisation de l'activité:

Ce projet se déroulera sur une période de _____, à raison de _____ heures par semaine.

Le lieu ou les lieux de pratique sont situés à _____. Les jeunes seront accompagnés et placés sous la responsabilité de Monsieur ou Madame _____, référent de l'association _____.

Les séances de Canoë-Kayak seront animées par _____, éducateur(s) du club (préciser le(s) diplôme(s) : _____)

Article 3 : engagement commun :

Les 2 parties s'engagent à convenir en commun du projet d'activité à vocation éducative. Ce projet pourra prendre une forme écrite.

Articles 4 : engagement de l'établissement accueilli :

_____ s'engage à :

- Respecter le code du sport et plus particulièrement l'article A322 paragraphes 43 à 52.
- Fournir la liste nominative des jeunes participants au projet
- Souscrire la Licence Canoë Pass' Jeune pour chacun des participants
- Désigner une personne responsable pour accompagner les jeunes lors des activités
- Veiller à ce que chaque participant prévoit des vêtements adaptés à la pratique du CK et un change complet
- Autre : ...

Article 5 : engagement du club de Canoë Kayak

_____ s'engage à :

- Fournir le matériel aux normes pour l'ensemble des participants.
- Fournir l'encadrement diplômé.
- Organiser une prestation à vocation éducative en CK convenu au préalable avec la structure accueillie et utiliser la méthode Pagaies Couleurs dans le cadre de son enseignement.
- Délivrer à chaque participant sa Licence Canoë Pass' Jeune.
- Promouvoir la pratique du CK de ces licenciés Canoë Pass au-delà de la présente convention afin si possible de les fidéliser.
- Autre ...

Article 3 : Les conditions financières :

A définir entre les parties.

Article 4 : Evaluation

Les parties s'engagent, dans la mesure du possible, à réaliser un bilan écrit au plus tard trois mois après la réalisation de l'opération et à en adresser un exemplaire à la FFCK.

Article 5 : Résiliation de la convention

La présente convention pourra être résiliée de plein droit par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception expliquant l'objet de la résiliation. La résiliation prendra effet le _____.

Article 6 : Durée de la convention

La présente convention prend effet à la date de sa signature et jusqu'au 31 août _____, date de la fin de la validité annuelle des licences fédérales. Elle pourra être reconduite par tacite reconduction sous réserve de joindre la nouvelle liste des licenciés Canoë Pass Jeune.

Fait à.....

Le.....

Pour _____

pour l'association sportive
